

# projet pédagogique



2012 - 2013

Récré A  
3 - 12 ans

## Le public

Le centre de Loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans. Le centre accueille en priorité les enfants de Beaumont-Le Châble et Présilly et ensuite les enfants des communes avoisinantes. Il se veut ouvert à tous et ne pose pas de condition à l'inscription. Ses périodes de fonctionnement sont les mercredis en période scolaire et les petites et grandes vacances hors Noël et la 1ere semaine d'Août.

Les enfants seront séparés en deux groupes d'âge : les 3-5 ans et les 6-12 ans. Le grand groupe se reformera à certain moment de la journée (repas, promenade ...)

Pour accompagner les petits vers le choix, vers l'autonomie, ils ont besoin d'espaces repères bien définis (poupée, espace livre, coloriage, rangement du linge...)

## Les objectifs visés

Le centre de loisirs a pour objet d'accueillir les enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis pour des activités de loisirs.

De manière générale, l'équipe d'animateur vise à :

- Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs tout en assumant leurs actes et leurs choix.
- Leur permettre de découvrir et pratiquer des activités (correspondant à leurs envies et leurs besoins), tout en développant leurs créativité, leurs curiosités et leurs réflexions.
- Encourager l'esprit d'initiative tout en développant la confiance en soi et la créativité et en favorisant leur projet personnel.
- Leur permettre de découvrir l'environnement et le respecter
- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.
- Permettre à chaque enfant de se construire des repères et gérer ses limites.
- Favoriser la socialisation des enfants, leur donner des conditions d'un vivre ensemble dans le respect de chacun (culture, entraide, ...)
- Favoriser la communication en général (enfants, équipe et parents) et **Ecoute**.
- Associer les parents, renforcer le lien avec les familles.
- Education du jeune consommateur.

## Les moyens à la disposition de l'équipe d'animation

### L'aménagement des locaux

Les locaux, accueillant les enfants, sont les locaux de l'ancienne école.

Nous disposons de deux salles d'activités avec une entrée accueil, cuisine, vestiaire, et d'un bloc sanitaire. Ces deux salles sont partagées avec les Assistance Maternelle. Une salle sera aménagée pour les petits et une pour les grands

Sur le devant, un espace naturel avec quelques arbres.

Des espaces seront consacrés à l'affichage.

Un espace d'informations (règles de vie, législation, possibilités de sorties, d'activités, les menus ...) sera disposé à l'entrée.

Sont également mis à disposition : la salle de motricité de l'école, les jeux près du restaurant scolaire, les espaces verts près de la mairie.

### **Le matériel :**

Du matériel pédagogique est à disposition des enfants et des animateurs pour les activités. Il fait l'objet d'inventaires réguliers et est renouvelé en fonction des besoins.

Des appels peuvent être fait aux familles pour du matériel de récupération.

### **Les véhicules :**

Des bus peuvent être loués à une société de transport en cas de sortie. Les règles de sécurité et de bon sens seront de rigueur lors des sorties : compter les enfants, fermer les ceintures de sécurité, empêcher le déplacement dans le véhicule, positionner les animateurs en début, milieu et fond du car.

## **Les modalités de fonctionnement et mode d'organisation**

**Accueil des enfants (et parents) :** entre 7 h30 et 9 h 30.

**Départ des enfants :** entre 17 h 30 et 18 h 30 (il peut arriver que les parents reprennent leur enfant avant 17 h, dans ce cas, un accord sera passé avec la directrice et étudier en cas de sortie). Les enfants devront être accompagnés d'un adulte (parents, personne responsable de l'enfant...), afin de permettre un échange entre les parents et l'équipe d'animation, en arrivant et en partant.

La mise à jour des documents se fera pendant l'accueil du matin et du soir.

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée pour les mercredis, à la journée complète pendant les vacances scolaires.

**Le moment d'accueil** permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver les autres (enfants et adulte). Il a à sa disposition les différentes activités possibles dans les coins aménagés : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire, ....

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se repérer, d'être à l'aise dans le lieu. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, sans oublier d'être disponible auprès des parents (pour un information, une question, ou discuter tout simplement ...) et auprès des nouveaux arrivants éventuels.

Le temps d'accueil permet également de faire le lien entre le milieu familial et la vie au centre. Les petits ont besoin d'une relation privilégiée avec un adulte, ils seront donc accueillis par un animateur référent afin qu'ils se sentent rapidement en sécurité.

Les enfants et les animateurs se retrouvent ensuite pour **un temps d'échange**. Il permet au groupe de se reconstituer, d'accueillir et présenter les nouveaux arrivants, d'envisager et préparer la journée (propositions des enfants / des animateurs), de répartir les enfants dans les différents ateliers.

Lors de la première réunion enfants/animateurs de chaque séjour, la question des règles de vie sera posée : la vie collective doit pouvoir satisfaire chaque individu (enfants et adultes). Il s'agit de donner à chacun des repères clairs sur ses droits et ses devoirs. Certaines de ces règles sont instaurées par l'équipe d'animation (respect des autres, des locaux, du matériel, par exemple), les autres sont travaillées avec tous. Les règles de vie sont affichées, afin de pouvoir s'y référer et les présenter aux nouveaux arrivants. Elles peuvent évoluer en fonction de ce qui se vit dans le centre.

Un temps d'échange se met également en place chez les petits. Ils se présentent, parlent des règles de vie, les animateurs leurs expliquent le déroulement de la journée.

**Les activités** favorisent la participation de tous. Elles incluent un temps pour définir ses modalités, son déroulement, le rangement et un bref temps d'échange sur le vécu des enfants.

**Le repas** réunit enfants et animateurs dans la salle de restauration de l'école primaire. 15 à 20 mn de trajet. Le temps du trajet sera un moment d'éducation à la sécurité (passage piéton, etc..) et également un moment où on apprend à respecter la propriété privée. Avant le déjeuner, iront aux toilettes et se laver les mains. Les animateurs les accompagnent pour aider.

Les tables sont organisées par petits groupes de 4 à 5 enfants grands et petits mélangés. Ce qui permet aux grands de se responsabiliser en aidant les plus petits. Le repas doit être un moment convivial, de calme et de détente, propice aux échanges.

Le repas est réalisé par une société extérieure livrant les établissements scolaires. Nous essayerons de bien présenter les entrées, le fromage et le dessert. Chacun est invité à goûter, nul est obligé de manger en quantité un plat qu'il n'aime pas.

Les enfants sont amenés à mettre la table, à se servir, à se lever de table pour aller chercher les plats (les plats chauds seront servis par les animateurs), remplir les pichets d'eau, etc. Ils seront également invités à débarrassés. Une intention particulière sera portée vers les plus petits pour les guider et les aider dans leurs gestes. Deux responsables par table seront désignés pour éviter les incidents et que tout le monde se lève en même temps.

Les repas sont un temps d'animation à part entière, où les adultes sont présents. Ils doivent veiller à ce que chacun mange correctement, être à l'écoute, mais aussi veiller à ce que le repas soit articulé autour de règles non négociables (ex. Un seul enfant debout par table)

**L'après repas** se caractérise par temps calme. Des petits lits sont mis à la disposition des petits pour faire la sieste. Pour les plus grands, un silence relatif est imposé afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se reposer. Les autres sont invités à pratiquer une activité calme (dessin, lecture, jeux de société ou de construction, .....).

L'après-midi débute **par une réunion entre les enfants et les animateurs (groupe 6-11ans).**

C'est un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies, un moment de négociation sur la faisabilité ou non des activités envisagées, au regard des conditions matérielles, financières, de la cohérence du projet envisagé.

**Le goûter** fait le lien entre le temps des activités précédentes et la fin de journée. Il se compose d'un fruit (frais ou cuit), d'un laitage (lait, fromage, ou crème) et d'un gâteau ou pain. Nous éviterons les sirops et les sucreries.

Enfants et adultes sont réunis dans un climat convivial. Le goûter est préparé par les enfants (mis en place, préparation, rangement). Le goûter peut être pris en extérieur suite à une activité ou une sortie.

C'est aussi l'occasion d'échanger sur le moment que l'on vient de passer ensemble, d'envisager les prochains jours, de parler des projets de chacun...

Lors des vacances scolaires, le nombre d'enfants atteignant 35 à 40 personnes, il est préférable que les deux groupes goûtent séparément. Le mercredi, ayant 25 personnes environ, les deux groupes peuvent se rejoindre.

Les animateurs participent au goûter.

Un temps de **bilan** permet à chaque enfant d'exprimer son ressenti sur la journée, les activités pratiquées et les relations au sein du groupe.

Un bilan se met en place également chez les petits. Il est préférable de séparer les deux groupes pour le bilan, les petits sont plus à l'aise pour parler.

Le bilan se fait sous forme de petit jeu.

### **La fin de journée**

C'est le moment de transition entre la vie au centre de loisirs et la vie familiale. Les enfants ont la possibilité d'investir les différents coins mis en place, de manière autonome (même organisation que le matin), ou les espaces extérieurs, un animateur se trouvant toujours à proximité.

## **Une journée type**

De 8 h à 9 h 30	Accueil échelonné
9 h 30	Regroupement et préparation de la journée
9 h 45	Activité
11 h	Rangement et Tps libre
11 h 30	Départ pour le repas
14 h	Tps calme ou sieste pour les 3-6 ans
14 h 30	Réunion d'enfants (grands)
14 h 45	Atelier, activités ou sorties
16 h	goûter
16 h 30	Bilan de journée avec les enfants
17 h 30 à 18 h 30	Départ échelonné.

- Ces horaires sont donnés à titre indicatif.

## **Les activités**

L'activité, le jeu, sont facteurs du développement de l'individu. Tout moment passé au centre de loisirs est un moment d'activité à part entière, qu'il s'agisse d'une activité autonome ou encadrée par un animateur, d'une activité de loisirs ou de vie quotidienne.

L'animateur a pour rôle de proposer des activités correspondant aux besoins des enfants, mais aussi d'accompagner un enfant ou un groupe dans la mise en œuvre de son/leur projet.

C'est pourquoi, il n'y a pas de programmation à proprement dite : l'équipe d'animation s'appuiera sur un thème lié aux envies des enfants (cabane, science, nature, etc...), sur des propositions suscitées par le milieu (période de l'année, climat, évènement, etc...). Nous mettrons en place un calendrier avec les thèmes choisis.

L'enfant est en droit de ne pas participer à ce qui est proposé : il est en vacances et doit pouvoir organiser son temps de loisirs comme il en a envie. Un enfant n'a parfois pas envie de se mêler aux autres, à un moment de la journée, à une occasion. Il faut respecter ce besoin de se retrouver. Par contre, si ce comportement est systématique, il doit être pris en compte et un échange avec l'enfant voir avec la famille doit en découler, afin de comprendre les raisons de ce comportement et pouvoir agir dessus.

Les sorties extérieures demandant réservation seront programmées. En ce qui concerne les autres sorties, elles seront fixées en fonction des possibilités des intervenants extérieurs, ou en fonction du thème choisi.

Les domaines d'activités suivants sont proposés :

- le jeu, sous ses différentes formes (jeux collectifs, jeux sportifs, jeux de société...)
- les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques....
- Les activités de découverte du milieu (sorties, visites de musée, cinéma, théâtre, découverte du milieu naturel, urbain ...)
- Les activités physiques et sportives (piscine, patinoire, etc...)
- La lecture, le conte, l'écrit...
- Les activités de découverte technique et scientifique.

## **Mini camps et Séjour**

Des minis camps et séjour pourront voir le jour.

Ils auront pour objectif :

- Développer l'autonomie (gestion de ses affaires, de la toilette, etc...)
- Apprendre à partir de chez papa, maman
- Découvrir d'autres activités qui ne sont pas réalisable en restant sur le centre de loisirs (camping, optimiste, kayak, tir à l'arc, sport d'hivers, etc...)
- Découvrir la cuisine en confectionnant nous-mêmes les repas.

Un projet pédagogique sera mis en place pour chaque séjour par l'équipe d'encadrement.

## **Les relations avec les familles**

Nous souhaitons rencontrer les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Un règlement de fonctionnement leur est alors remis. Le projet Educatif et Pédagogique sont à leur disposition.

Nous souhaitons développer également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :

- Entrevues du matin et du soir
- Réunions d'informations (mini camps, sorties exceptionnelles...)

- Organisation de moments festifs auxquelles sont conviées les familles (expositions des réalisations, de photos, retour de mini camps, bilan du séjour...)
- Invitation à participer à des manifestations précises.

## **L'accueil des enfants handicapés**

Tout enfant, quelque soit son handicap, a droit aux vacances et aux loisirs.

L'accueil d'un enfant handicapé doit pouvoir s'effectuer dans les meilleures conditions, pour lui, pour le reste du groupe et pour l'équipe.

C'est pourquoi l'inscription de cet enfant fera l'objet d'une rencontre avec la famille, afin de pouvoir définir avec précision le niveau d'autonomie de l'enfant, le taux d'encadrement devant rester suffisant. En effet, il faudra avant tout pouvoir évaluer la faisabilité et les conditions de l'accueil avec la famille, également au regard du projet pédagogique : l'équipe doit pouvoir garantir que les objectifs visés seront réalisables avec l'enfant.

## **Les intervenants extérieurs**

Pour la mise en place d'activités spécifiques, le centre de loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement est garante de sécurité affective et physique des enfants, ainsi que du respect des orientations définies dans ce projet.

Quand cela est possible, un travail de préparation est fait avec les intervenants avant l'action.

## **L'équipe pédagogique**

Composition de l'équipe

→ Une directrice, en formation BAFD. Elle a comme fonctions :

- \* L'animation de l'équipe
- \* La gestion financière, matérielle et administrative
- \* Les relations avec les familles
- \* La formation et le suivi des animateurs, auxquels s'ajoute la validation des animateurs stagiaires.

Elle est garante de la sécurité affective et physique des enfants et des adultes, garante de la mise en œuvre du projet pédagogique.

→ D'animateur ou animatrices diplômées ou en formation. Ils ont pour fonctions :

- \* L'accueil des enfants et des familles
- \* L'animation des différents moments de la journée
- \* La préparation des activités, leur mise en place et le rangement.

Ils sont garants de la sécurité affective et physique de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités. Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

## **Organisation du travail**

Avant le séjour, l'équipe se rencontre afin d'élaborer le projet de fonctionnement, de partager un temps de formation et de préparer le séjour (thème, inventaire, préparation de projet d'activités...)

Durant le séjour, l'équipe se réunit en fin d'après midi afin :

- \* d'échanger sur la journée passée (bilan à chaud, difficultés éventuelles rencontrées ...)
- \* D'analyser son travail en référence au projet pédagogique
- \* Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs, en fonction de l'évolution liée à la vie du centre de loisirs.
- \* de préparer des activités
- \* de mettre en place des projets
- \* d'échanger sur les enfants, afin de mieux répondre à leurs besoins.

Un bilan est fait deux fois par semaine le mardi et jeudi pour remettre les choses en place. Et deux fois par mois sur les périodes hors vacances.

Après chaque période de vacances, un questionnaire est remis à chaque animateur pour établir un bilan du séjour.

## **L'évaluation du séjour**

Elle portera sur plusieurs critères :

- Les méthodes employées (Accueil du matin et du soir, les activités, les jeux, les repas, les temps de parole...)
- Les relations dans l'équipe, avec les parents, avec les enfants.
- Le comportement des enfants face à notre organisation.
- La capacité de l'équipe à s'organiser, à évaluer son action.

## **La formation des animateurs**

La formation des animateurs fait partie des fonctions de direction. Je suivrai particulièrement l'animateur en formation et assurerai la validation de leurs stages pratiques. Les critères de validation seront définis en début de stage, tenant compte de l'avis donné sur le livret de formation du stagiaire.

Les critères de validation proposés pourront par exemple porter sur :

- L'implication de l'animateur dans la vie du séjour (vie collective, travail d'équipe, temps d'animation...)
- Capacité à mener des projets d'activités.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à se positionner face à une organisation, un fonctionnement (savoir argumenter ses choix pédagogiques).

Des formations seront proposées aux équipes d'animation deux à trois fois dans l'année.